

Dalhousie College was to be less exclusive than King's College, it was still to be a finishing school for the élite and on religious matters Dalhousie was not very liberal, as his comments on extending the privilege of issuing marriage licences to dissenters show (p. 111). Indeed, the *Journals* abound with disparaging comments about the lack of "civility" among "the lower orders" (p. 67), the bad manners "of low rum drinking emigrants, and common country travellers" (p. 119), and the poor behaviour of "the rabble" (p. 183). It is clear that Dalhousie drew many of his opinions from the handful of officials by whom he was surrounded. Ultimately, his *Journals* are most valuable not for what they reveal about contemporary British North America but for understanding the preconceptions and prejudices of the British ruling class.

Unfortunately, the introduction to this book does not deal with the limitations of the *Journals* as an historical source. It is probably unfair to criticize the editor for not doing what she did not set out to do. Marjory Whitelaw is not a professional historian and the book is not aimed at a scholarly market. Yet, while not much has been written about Nova Scotia during this period, there is a wealth of material in the Dalhousie Papers and some interesting comments about Dalhousie in Helen Taft Manning's *The Revolt of French Canada*, which Ms. Whitelaw might have consulted. Perhaps she did. Since she uses quotes without indicating their source and does not include a bibliography, one cannot tell. But the introduction is too brief and very unenlightening. Even less excusable is Ms. Whitelaw's approach to editing. Apparently a good deal has been omitted from the original text of the *Journals* but we are never told what or why. There is no index to the book and the notes placed at the back are quite inadequate. We are given a lengthy note about "the death of Princess Charlotte" (p. 208) but John Harvey who is twice mentioned in the text is not identified although he was later to be governor of all four Atlantic Provinces. Nonetheless, in these days when publications like this are few and far between we must be thankful for what we get and I hope that Ms. Whitelaw will produce a second volume of the *Journals* covering Dalhousie's years in Lower Canada.

P. A. BUCKNER,
University of New Brunswick.

* * *

SERGE GAGNON. — *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx.* Québec, les Presses de l'Université Laval, 1978. 474 p. Cahier n° 23 des *Cahiers d'Histoire* de l'Université Laval.

L'historiographie canadienne-française naît vers 1840 et, tout comme la société qu'elle reflète, elle ne cesse pendant un siècle de se cléricaiser au plan de la pensée: tel est en gros le thème de ce premier livre achevé, nous signale l'auteur, *le jour de la fête du travail* et traitant de la vision de la Nouvelle-France élaborée par ce premier courant historiographique presque entièrement québécois. Il s'agit à notre avis, sur un sujet passionnant et de grande portée, d'une oeuvre fort utile mais très souvent déroutante par certains défauts majeurs de rigueur et d'organisation. Au fond, le problème qui préoccupait l'auteur au départ, était celui de la subjectivité de l'historien. Finalement cette dimension du travail historien à qui il n'attribue pas, à ce qu'il dit, un caractère exclusif: « En somme, ce que nous recherchons, c'est la fonction sociale de l'historiographie, non pas ses postulats 'scientifiques' » (p. 4), comme si la science elle-même n'avait pas de fonction sociale, le fascine tellement qu'imperceptiblement il en arrive à oublier qu'elle ne constitue pas la totalité de l'univers historien, même pour ceux qui sont les plus engagés idéologiquement. Ainsi, lors que S. Gagnon aborde, plus que sommairement il faut dire, la question de la pratique

historienne, tout ce qu'il trouve à raconter sur le moment (p. 2) est que l'historien reconstruit le passé à l'aide de *témoignages* mais que, malheureusement, *la mémoire des témoins est infidèle*. Les fondements théoriques de cette subjectivité, il les découvre dans certains travaux sur la sociologie de la connaissance, tels *Les cadres sociaux de la connaissance* (Paris, 1966), de G. Gurvitch et, peut-être, *Les cadres sociaux de la mémoire* (Paris, 1952), de M. Halbwachs. Il en retient l'idée que l'historien est subjectif parce qu'il reconstruit le passé à partir des rapports qu'il entretient avec la société de son temps: l'historien appartient à une classe sociale dont il épouse l'idéologie et partage les ambitions; pour comprendre l'un et l'autre, il suffit de retracer ces liens. En vérité, dans cette perspective limitée qui évite en fait le problème des méthodes et celui de l'accessibilité des sources et de leur utilisation, la validité de ce qui est raconté par ces historiens sur la Nouvelle-France elle-même est sans intérêt, même pour apprécier leur degré de subjectivité. S. Gagnon ne nous dit pas si cet enracinement de l'historien dans le présent est un handicap ou un atout, ni de quelle façon il peut être l'un ou l'autre; mais, de la manière dont il conduit son analyse, se dégage l'impression que le guide le plus sûr de l'historien serait *la mémoire collective, celle qui se souvient par opposition à celle qui oublie*, dont il serait en fin de compte le dépositaire et l'interprète. Pourtant l'auteur ne demande vraiment ni à Garneau, ni à Ferland, ni à Chapais, ni à Groulx de déchiffrer à son intention le message clérical et pan-canadien véhiculé par la mémoire et la conscience collectives de leur temps. Il rejette même du revers de la main une démarche supplémentaire qui aurait pu être utile à l'approfondissement de son propos: l'analyse des filiations et des emprunts idéologiques. Ce rôle de juge final, il l'attribue à un *historien d'aujourd'hui*, au néo-nationaliste M. Brunet, qu'il érige en interprète officiel du *souvenir collectif* et dont les thèses lui semblent confirmées par certains sociologues de la décolonisation. Tout cela ressemble fort à un plaidoyer *pro domo* qui risque d'abolir toute distance entre l'historien et son objet et d'ouvrir la porte toute grande à l'invasion idéologique, à l'anachronisme et aux contradictions.

S. Gagnon veut donc expliquer le phénomène un peu curieux d'une historiographie qui, à l'image de la société locale, se cléricale toujours davantage alors que se poursuivent l'urbanisation et l'industrialisation. Évaluant l'ampleur de cette progression du cléricisme ultramontain qui vise à la suprématie de l'Église sur l'État et à celle du clergé dans la société, il écrit: « le clergé détient au Québec le pouvoir qui lui était dévolu avant les révolutions bourgeoises ailleurs en Occident » (p. 24). Cette affirmation est pour le moins étonnante puisque c'était, sous une forme ou sous une autre, le cléricisme gallican qui, sous l'Ancien régime, prévalait dans la plupart des pays européens. Ailleurs il déclare (p. 9, p. 412, p. 415) que ce cléricisme québécois, à cause de son caractère anachronique, est, à bien y penser, le propre des peuples conquis et colonisés. La cohérence de ces propos n'est pas évidente: seule l'Espagne, conquise il y a plus de douze siècles par les Arabes (!), pourrait entrer dans cette double catégorie.

En réalité, ce que S. Gagnon veut démontrer à la suite de M. Brunet, c'est qu'au Québec la tradition cléricale remonte, en passant par l'union de 1840, à la conquête anglaise de 1760 qui serait à l'origine de tous les problèmes des Canadiens français y compris leurs aberrations. C'est une façon de dire que le cléricisme ne puise pas ses racines en Nouvelle-France mais serait avant tout une réaction contre le conquérant anglais. Pourtant, dans la *colonie française*, le catholicisme était la seule religion reconnue et l'Église catholique la seule Église établie, jouissant des mêmes privilèges que celle de France: monopole sur l'enseignement, l'hospitalisation, la charité publique, l'état civil, la dîme et le quart de la grande propriété foncière. L'État monarchique et colonial français avait au cours des luttes du XVII^e siècle fait la preuve qu'il n'était pas disposé à reconnaître la suprématie de l'Église sur l'État et que l'idéologie gallicane inspirait sa politique: une Église unie mais soumise à l'État et une société dans laquelle la noblesse et le clergé se partageaient le pouvoir. Cette méconnaissance totale du cléricisme gallican est une des lacunes les plus importantes du livre de S. Gagnon parce qu'il existe aussi chez les historiens une forme d'anticléricisme gallican qui est dirigé contre les ultramontains.

Pas plus que son prédécesseur français, l'Etat monarchique et colonial anglais ne sera enclin à accepter l'idée de la domination de l'Etat par l'Eglise. C'est pourquoi il reconstituera selon les circonstances avec l'Eglise catholique, sans pourtant cesser de reconnaître le statut de l'Eglise anglicane, le même type d'association qui avait existé avant 1760 entre l'Eglise et l'Etat. La législation de 1774 concrétise cette évolution alors que l'introduction des institutions parlementaires la confirme mais marque aussi une étape vers une possible autonomie coloniale croissante. Lorsque Mgr Lartigue après 1830 formule ses objectifs ultramontains, qui comportent une éventuelle suprématie de l'Eglise sur l'Etat et la domination des clercs dans la société, il se montre encore très prudent et recommande à son collègue de Québec de mettre cette politique en pratique *sans le dire*. Le succès de ce projet clérical est facilité avant 1840 par le caractère excessivement minoritaire des forces authentiquement libérales et par les contradictions des nationalistes qui, tout en tenant un langage libéral, identifient religion et nationalité. L'union de 1840 marque, il est vrai, le début de la supériorité numérique des anglophones à l'échelle des deux Canadas mais elle n'entrave pas la montée du cléricalisme, puisque l'égalité de la représentation pour chaque province existe au parlement et que leurs administrations restent séparées. En réalité, plus le système colonial s'affaiblit, comme c'est le cas en 1848, plus les chances de voir se réaliser le rêve théocratique de Mgr Lartigue, assumé par Mgr Bourget, sont fortes. La création d'un Etat québécois en 1867 allait donner un nouvel élan au pouvoir clérical. Contrairement à ce que prétend S. Gagnon, le cléricalisme québécois, bien loin d'être le produit de la conquête de 1760, serait surtout l'épanouissement après 1850 d'une tendance profonde de la société, enracinée au XVII^e siècle mais freinée pendant 150 ans par l'existence d'un Etat colonial fort, français et anglais, et par la tradition gallicane qui suppose un partage du pouvoir entre clercs et nobles.

S. Gagnon trouve avec raison des preuves de la cléricalisation dans l'emprise croissante après 1840 du clergé sur l'enseignement, oubliant qu'avant 1800 cette suprématie était absolue, et dans l'augmentation rapide du nombre de prêtres: un pour 1 800 fidèles vers 1820, dit-il, et un prêtre pour 510 fidèles en 1880, au moment où le Québec devient un important exportateur de clercs. A propos de cette orientation, il écrit: « Mais ce qui importe pour bien comprendre l'orientation idéologique dominante du Canada français à partir du milieu du XIX^e siècle, c'est l'inventaire des conséquences sociales de l'accroissement des effectifs cléricaux (p. 21) ». Mais, pourquoi l'auteur, lui qui accorde tellement d'importance à cet indicateur et à la conquête comme cause lointaine de la cléricalisation de l'historiographie et de la société, n'a-t-il pas cru bon de remonter le temps au delà de 1830, de 1760 et même jusqu'en 1660, alors qu'il y avait un prêtre par 100 fidèles? Après tout, les historiens dont il parle, ont écrit sur la Nouvelle-France qui était aussi, il est bon de le rappeler, *le territoire d'une population colonisée*. A l'aide de nos chiffres sur les commerçants francophones et de ceux de L.-E. Hamelin sur les prêtres, nous avons préparé un tableau qui illustre bien le problème que nous soulevons à propos des perspectives à long terme qu'utilise l'auteur dans son livre.

Densité de prêtres et de marchands dans la population canadienne-française

	<i>prêtres/habitants</i>	<i>marchands/habitants</i>
1680	1/120	
1750	1/350	
1746-1760		1/200
1760	1/500	
1760-1774		1/197
1780	1/750	
1830	1/1834	
1842		1/252
1870	1/658	
1880	1/510	
1950	1/504	

C'est en Nouvelle-France qu'on trouve d'une façon consistante les plus fortes densités de clercs dans la société canadienne-française. Mais, déjà, une tendance qui se perpétue jusqu'en 1830, émerge, qui comporte un accroissement progressif du nombre de fidèles par prêtre. En 1830, au sommet de la courbe, la situation est loin d'être dramatique puisque le rapport prêtres-fidèles ne dépasse pas la population d'une paroisse moyenne. Cela peut paraître surprenant mais, pendant cette période, la densité de marchands francophones dans la population canadienne-française demeure stable comparativement à celle des clercs. Ainsi, le cléricisme dans sa forme gallicane et ultramontaine avait de solides racines dans le passé le plus lointain: le XVII^e siècle. Le triomphe de la pensée gallicane se prolonge jusqu'en 1815, alors qu'elle est profondément remise en question par le cléricisme ultramontain. Le débat entre ces deux formes de cléricisme, pourtant encore très vivant à l'époque de Garneau et même de Lareau et de Sulte, tous héritiers du gallicanisme, est absent du livre de S. Gagnon, qui identifie anticléricisme et libéralisme.

Si on accepte la vision que nous propose l'auteur (celle de M. Brunet) à propos des conséquences du traumatisme de la conquête de 1760: décapitation sociale, pouvoir accru pour le clergé, fuite dans la religion, dans l'agriculture et dans la pensée aberrante, on s'attendrait à trouver, trois quarts de siècle plus tard, lorsque naît l'historiographie, une société canadienne-française entièrement vouée à un conservatisme morbide. Avec M. Rioux, S. Gagnon parle de folklorisation de la société conquise après 1760 (p. 13); avec G. Bourque, il attribue le conservatisme économique du parti patriotique à l'aliénation nationale (p. 12); avec F. Ouellet, il affirme que la petite bourgeoisie patriote est progressiste en politique mais conservatrice sur les plans économique et social (p. 14) et il ajoute que celui-ci a démontré le caractère pathologique de l'attachement des Canadiens français aux institutions d'Ancien régime (p. 13). Sur ce point, il conclut, après avoir signalé que les deux catégories d'historiens qu'il analyse, les progressistes et les conservateurs, font l'une et l'autre l'éloge de la noblesse, que cela « démontre bien le caractère ultraconservateur du nationalisme canadien-français » (p. 417). On pourrait, en partant de ces jugements qui ne sont pas tous concordants, émettre l'idée que le processus de cléricisation de l'historiographie que discute Gagnon n'est que l'amplification d'une tendance déjà bien inscrite dans la réalité, dont Garneau serait le premier interprète. Pourtant il n'en est rien.

L'historiographie québécoise, reflet en cela, dit l'auteur, de la société de l'époque, prend forme avec Garneau sous le double signe du nationalisme et du libéralisme (p. 85, p. 196, p. 292). Au sujet de Garneau, Gagnon écrit qu'il « fut un historien libéral et nationaliste bien de son temps » (p. 289); « son histoire serait laïque, profane et séculière » (p. 292). « La synthèse de Garneau forme en effet une explication de la conscience historique de la petite bourgeoisie canadienne-française nationaliste, libérale, démocrate et anticléricale » (p. 327). A propos du mouvement patriote, il affirme qu'il s'agit d'un « mouvement libéral, démocrate, républicain et nationaliste » (p. 318). En somme, la cléricisation de l'historiographie et de la société serait le résultat d'un renversement brutal de la tendance majeure. Ces multiples thèses que Gagnon soutient d'un même souffle quant à la nature de la cléricisation, sont incompatibles.

Dans quelle mesure cette perception de Garneau, en tant que créateur d'une historiographie libérale et en tant que porte-parole d'une petite bourgeoisie nationaliste, libérale, démocrate et républicaine, est-elle convaincante? Il est vrai que Garneau avait jusqu'à un certain point subi l'influence des philosophes du XVIII^e siècle, qu'avant de revenir au catholicisme au moment de sa mort, il avait professé un vague déisme et qu'il possédait une certaine dose d'anticléricisme. Des preuves incontestables de ce libéralisme plutôt superficiel existent dans l'*Histoire du Canada*, mais S. Gagnon en a grandement exagéré le poids et la portée. Ayant par exemple à se prononcer sur les luttes qui, au XVII^e siècle, opposent Mgr de Laval à l'Etat, Garneau réagit vivement, non en libéral d'abord, comme le prétend S. Gagnon, mais en gallican, hostile à un projet à ses yeux ultramontain, qui croit en

l'union de l'Église et de l'État dans un esprit de subordination de la première à l'endroit du second. Malgré une certaine ambiguïté dans nombre de ses propos, Garneau reste un défenseur convaincu des droits et privilèges de l'Église, y compris l'enseignement, et, d'une façon générale, des institutions d'Ancien régime. Il n'est certes pas, en ce domaine, un représentant du point de vue du petit groupe de gauche dans le parti patriote. Mais, pour S. Gagnon, toute critique à l'égard du clergé relève du libéralisme. On pourrait peut-être dire que la condamnation, que fait Garneau, de l'exclusion des immigrants huguenots de la Nouvelle-France prouve son libéralisme. Mais comment un historien nationaliste, tel que Garneau, écrivant à son époque, aurait-il pu écrire ce qu'il écrit, en particulier contre la Proclamation royale de 1763 et en faveur de l'Acte de Québec, s'il avait justifié le rejet des protestants français? La défense des droits des nationaux catholiques canadiens-français appelait celle des protestants. D'ailleurs, Garneau attribue cette ségrégation à l'endroit des protestants français à l'influence de Rome et du parti catholique, c'est-à-dire *aux influences ultramontaines*. De plus son libéralisme politique est fort modéré. Il ne sera jamais un démocrate: selon lui, la démocratie est seulement bonne pour amuser le peuple des grandes villes, et il sera encore moins un républicain: sa condamnation de l'absolutisme pratiqué à l'époque française et après 1760 est, en fait, un plaidoyer en faveur des institutions parlementaires perçues d'abord comme un instrument de la survivance nationale dans le cadre des institutions britanniques et de l'empire (VIII, vol. II, p. 424, p. 431). Garneau reste en effet un monarchiste et son idéologie politico-religieuse peut se ramener à ce qu'on pourrait appeler une certaine forme de monarchisme gallican et parlementaire, ce qui est fort éloigné de la pensée libérale du XIX^e siècle.

La véritable clef de la pensée de Garneau, celle qui donne un sens au reste, qui transcende ses contradictions, c'est son *nationalisme qui est franchement raciste et conservateur*. Dans le *Discours préliminaire* de la première édition, Garneau donne une définition de la nation qui va complètement à l'encontre de ce que S. Gagnon raconte à propos des rapports entre nationalité, religion et liberté à l'intérieur de l'oeuvre de l'historien national. Pour Garneau, les Canadiens français sont les descendants de la meilleure portion de la *race française*: des Bretons, des Vendéens et des Normands, de ceux qui avaient autrefois conquis l'Angleterre. Cette seule vigueur de la race suffisait à éliminer toute raison de désespérer de l'avenir (I, vol. I, p. 23).

Ce qui caractérise, écrit-il, la race française par dessus toutes les autres, c'est cette force secrète de cohésion et de résistance, qui maintient l'unité nationale... La nationalité d'ailleurs n'est pas un fruit artificiel; c'est le don de Dieu; personne ne peut l'acquérir et il est impossible de le perdre (I, vol. I, p. 24 sq).

Garneau porte en lui cette image polarisante de la nation et sa reconstruction du passé en découle logiquement d'un livre à l'autre de son *Histoire du Canada*. Sa vision du passé, qui est sans aucun doute celle d'un nationaliste conservateur, ne s'est pas vraiment, ainsi que le soutient Gagnon, modifiée en cours de route. Ce que Garneau affirme dans le volume III au sujet de la nation et de la religion ne fait qu'explicitier le contenu du *Discours préliminaire* du volume I et, bien que ce qu'il en dit soit un baume pour les ultramontains, déclare Garneau, il n'a pas été dicté, comme le suggère S. Gagnon, par le désir de plaire (p. 321):

Fidèle à la religion de ses pères, révéant les lois qu'ils lui ont laissées en héritage, chérissant la langue dont l'harmonie a charmé son oreille au berceau... pas un seul Canadien français de père et de mère, n'a encore, dans le Bas-Canada, désavoué ces trois grands symboles de sa nationalité: sa langue, ses lois, sa religion (I, vol. III, p. 543).

On ne saurait identifier plus intimement que ne le fait Garneau ici religion et nationalité, ces deux attributs qui constituent avec les lois et la langue un « don de Dieu ». A cet égard, il n'était pas tellement différent (exception faite de la gauche du parti) de l'immense majorité des patriotes conservateurs d'avant 1837, y inclus Papineau. Pas plus *qu'il ne tournera le dos à la pensée radicale*, comme le déclare S. Gagnon (p. 316), il ne se convertira à

l'idéologie de conservation (p. 320). Sur la question de l'*indépendance*, Garneau n'est pas représentatif de la majorité patriote, qu'il condamne d'ailleurs en des termes qui seront repris par Chapais et par d'autres: à cet égard, il est plus près d'Etienne Parent. Sa perspective, puisque le destin de la nation est de « lutter sans cesse » (I, vol. I, p. 23), est celle de la *survivance* et elle appelle une politique, sinon une stratégie, de la *conservation* :

Depuis la conquête, sans se laisser distraire par les théories des philosophes ou les déclamations des rhéteurs sur les droits de l'homme, il a fondé sa politique sur sa propre conservation, la seule base d'une politique recevable par un peuple. Il était trop peu nombreux pour prétendre ouvrir une voie nouvelle aux sociétés... Il s'est resserré sur lui-même, il a rallié tous ses enfants autour de lui et a toujours craint de perdre un usage, une pensée, un préjugé de ses pères. C'est ainsi qu'il a gardé jusqu'à ce jour sa religion, sa langue... (I, vol. IV, p. 316).

Encore ici ne ressort aucune différence avec les idées exprimées dans le *Discours préliminaire*. Et Garneau d'ajouter: « Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point séduire par le brillant des nouveautés sociales et politiques... Pour nous une partie de notre force vient de nos traditions... » (VIII, vol. II, p. 717). Garneau avait créé d'emblée sur le thème de la survivance un cadre interprétatif de l'*Histoire du Canada français*, qui ne représentait pas le point de vue de la minorité des patriotes nationalistes libéraux d'avant 1837, qui n'allait pas non plus dans le sens de la tradition indépendantiste des patriotes, mais qui n'était pas suffisamment cléricale pour satisfaire le courant ultramontain né après 1815 et alors en pleine progression. En faisant disparaître les traces de libéralisme et de gallicanisme de son oeuvre, en mettant lui-même la main à la pâte, il sera possible sans le modifier substantiellement d'adapter son schéma déjà fort cléricale aux tonalités d'une société engagée dans un processus de cléricalisation accrue. Le Garneau de S. Gagnon est une construction plutôt artificielle.

S. Gagnon mène, il est vrai, sa discussion en fonction du thème unificateur de la cléricalisation; mais, pourtant, il est particulièrement difficile, si ce n'est à travers des remarques éparpillées dans les différents chapitres, de suivre la progression de ce phénomène, de Garneau jusqu'à Groulx en passant par Ferland, Casgrain, Gosselin, Dionne, Sulte et Chapais. Ce manque de clarté dans le déroulement de l'exposé tient surtout au plan qu'a choisi l'auteur et qui, en l'occurrence, nous semble curieusement anachronique, puisqu'il procède du particulier au général (ce qui n'est pas mauvais en soi), de l'hagiographie à la synthèse générale, alors que dans la constitution effective de l'historiographie, les synthèses ont le plus souvent précédé les monographies, qui à leur tour ont pu déclencher un nouvel effort de synthèse. Ainsi, la discussion de F.-X. Garneau, de celui qui, en écrivant la première synthèse acceptable, a mis tout ce processus en marche, ne commence qu'à la page 287 du livre. En suivant de près autant que possible le mouvement historiographique, tel qu'il s'est déroulé à partir des synthèses, l'auteur aurait été en mesure de concentrer d'abord son attention sur les oeuvres qui permettent de dégager les traits d'ensemble. « Les synthèses générales, dit Gagnon, lieu privilégié des représentations globales » (p. 287), pour passer ensuite à l'analyse des oeuvres aux perspectives plus partielles. En procédant ainsi il aurait non seulement été amené à déplacer les hagiographies (ch. I) et les biographies de héros (ch. II) vers la fin de son livre, mais, tirant parti des acquis au plan des aperçus généraux, il aurait pu en 60 pages au lieu de 160 exprimer tout le contenu de ces deux chapitres.

Ce défaut d'organisation est accentué par la façon plus ou moins systématique avec laquelle l'auteur pratique l'analyse des oeuvres. On voit assez bien à travers les citations et les commentaires de l'auteur ce que tel ou tel historien a pu dire de tel ou tel personnage, de tel ou tel événement et de telle ou telle activité pratiquée en Nouvelle-France; on ne voit pas cependant, dès le départ, émerger chez l'historien étudié une image intégrée et suffisamment complexe de la Nouvelle-France comme telle. Cette image fortement charpentée une fois reconstituée, S. Gagnon aurait pu en évaluer la capacité de survie d'une génération

d'historiens à l'autre, en noter les colorations nouvelles et surtout peser avec une exactitude suffisante ses transformations depuis « le don de dieu » de Garneau jusqu'à la théologie de l'histoire de Groulx.

Pour vraiment saisir cette évolution dans ses rapports avec l'évolution générale de la société, une étude plus précise des multiples avenues par lesquelles s'incruste le pouvoir clérical, s'imposait, sans oublier le fait que le clergé, de multiples façons (revenus, dons, subventions), canalisait encore à ses fins une proportion significative de l'épargne et des revenus de la collectivité. Comme aussi s'imposait une exploration plus poussée des répercussions de l'émigration des Canadiens français aux États-Unis. Le fait que celle-ci contribue alors à une valorisation de l'oeuvre de colonisation et à une floraison de la mystique agraire, est bien connu. Il est pourtant une dimension supplémentaire de ce phénomène qui l'est moins: l'émigration aux États-Unis agit aussi, en relâchant la pression démographique et en prévenant une trop forte accumulation de pression sociale, comme une soupape de sûreté qui, en fin de compte, favorise la montée du pouvoir clérical. La plus sérieuse lacune du livre de S. Gagnon, quant à la mise en place des arrière-plans socio-économiques, est le peu d'*attention concrète* qu'il porte au double phénomène de l'industrialisation et de l'urbanisation, qu'il représente d'ailleurs comme un seul et même phénomène. S'il avait analysé d'une façon critique et systématique les travaux les plus importants sur l'industrialisation, il aurait peut-être aperçu à travers la diversité des points de vue le fait que l'industrialisation au Québec est un processus extrêmement lent, au point qu'en 1920 le secteur secondaire mobilisait à peu près le même pourcentage de la population active qu'en 1870, alors que les transports, à cause de l'agriculture de l'ouest et de l'exploitation forestière locale, expliquent une croissance plus spectaculaire du secteur tertiaire que du manufacturier. Au total, l'industrialisation, seul processus qui aurait pu au XIX^e siècle ébranler en profondeur les assises du monde clérical, se déroule encore à un rythme qui permet aux clercs de continuer à transmettre leur message en s'appuyant solidement sur les structures institutionnelles qui, depuis le régime français, avaient servi de base à leur richesse et à leur pouvoir. Dans le groupe d'historiens que mentionne S. Gagnon, L. Groulx, à cause de ses qualités personnelles, de son origine paysanne, de ses contacts continus avec la ville de Montréal, et parce qu'il appartient au XX^e siècle, fut le seul à vraiment ressentir la menace du monde industriel qui alors prend forme. A cet égard, il faut lire les pages qu'il consacre aux méfaits de l'industrialisation, phénomène qu'il qualifie de *seconde conquête*, dans le tome IV de son *Histoire du Canada français*. Les autres membres de cette confrérie historique appartiennent essentiellement au Québec pré-industriel. Il ne faut pas oublier non plus que le renforcement progressif du cléralisme s'est trouvé facilité par le fait que les francophones étaient peu nombreux parmi les entrepreneurs responsables de la croissance industrielle. Parce que S. Gagnon touche à ces problèmes d'une façon trop superficielle, il est constamment obligé de recourir à l'*explication miracle* qu'est la *conquête de 1760* ou l'*union de 1840* (la seconde conquête). La plupart des pays du monde ont pourtant été au cours de leur histoire des lieux de colonisation et ils ont souvent subi l'expérience d'une ou de plusieurs conquêtes; en dépit de cela, rares sont ceux qui ont connu à une époque aussi récente une poussée de cléralisation comparable à celle du Québec, assumée pleinement, de surcroît, par l'historiographie. Le Québec serait-il l'un des seuls à avoir été traumatisés de cette façon?

Il ne fait pas de doute, parce que son livre est le premier à aborder l'historiographie canadienne-française d'une façon exhaustive, que cette oeuvre de S. Gagnon est importante. Il est certain aussi que, sauf l'étude portant sur Garneau, la plupart des essais particuliers, plus spécialement ceux relatifs à Ferland, à Sulte et à Groulx, seront dans l'ensemble fort utiles. En raison de ses multiples faiblesses de fond, ce livre nous apparaît cependant comme une oeuvre de caractère un peu trop transitoire et de portée plutôt limitée.

Fernand OUELLET,
Université d'Ottawa.